



Champ'AGJIR

**Café Débat n°3
4 mai 2010**

Compte-rendu par Sylvain DURIEZ

**Groupe de réflexion : Anaïs CULIANEZ, Alan CHARISSOU,
Sylvain DURIEZ**

La gale de l'adulte sain en 2010 : traitement local ou général ?

Traitements à disposition :

- Local : La perméthrine à 5 % (non disponible en France) est recommandée dans les documents de référence. En France, [...] l'ASCABIOL® est considéré comme le traitement local de première intention [1].
- Général : l'ivermectine (STROMECTOL®) est le traitement préconisé sauf contre-indication ou précaution d'emploi (enfants de moins de 15kg, hypersensibilité). D'après le site du CRAT <http://www.lecrat.org/>, « l'utilisation de l'ivermectine est possible quel que soit le terme de la grossesse ».

D'après le guide d'investigation et de gestion de l'INVS en cas d'épidémie de gale communautaire trouvé sur le site du DReFC de la SFMG : <http://drefc.sfmq.org/> :

- Il n'y a pas de niveau de preuve suffisant pour recommander préférentiellement le traitement per os ou celui par voie locale en raison d'une efficacité supérieure, dans le traitement de la gale commune [2].
- La balance bénéfice/risque de l'ivermectine dans le traitement de la gale est clairement favorable [3].

D'après la revue Prescrire : <http://www.prescrire.org/aLaUne/dossierGale.php>

- Envisager l'administration orale d'ivermectine chez les patients pour lesquels l'application d'un topique acaricide présente des difficultés [4] [5].

Les indications admises du traitement oral :

- Gale profuse et hyperkératosique (en association à un traitement local).
- Echec du traitement local (inefficacité, récurrence, effets indésirables).
- En collectivité, pour le traitement simultané des cas avérés ou contacts (risque épidémique).

Les situations dans lesquelles le traitement oral peut-être privilégié

- Bas niveau socio-économique (difficulté de compréhension ou d'application).
- Difficultés financières (traitement local non remboursé).

Conclusion

- Suivre les recommandations d'un traitement local en cas de gale simple isolée pour des patients en capacité de comprendre et de réaliser le traitement, et sans difficulté financière.
- Préférer le traitement oral en cas d'indication établie ou pour des patients avec un risque de mal-observance du fait de difficultés socio-économiques.

[1] Chosidow O. Scabies. N Engl J Med April 2006;354:1718-27.

[2] Avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France – Section maladies transmissibles- du 27 Juin 2003 relatif à la conduite à tenir devant un cas de gale.

[3] Avis de la commission de transparence de l'Afssaps du 5 février 2003 sur l'ivermectine.

[4] Reconnaître et traiter la gale en 2002, Revue Prescrire n°229, juin 2002 : 450-455

[5] Ivermectine (Stromectol®), Nouvelle indication : contre la gale, un traitement oral, efficace et d'emploi facile, Revue Prescrire n°229, juin 2002 : 450-455